

# COMPTE RENDU DE RÉUNION

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Direction de l'eau,  
des milieux et des paysages

Dossier suivi par :  
Véronique RIOU

Date : .....3 juillet 2009  
Heure de début : ...14 h 30  
Heure de fin : .....16 h 30  
Lieu : .....Centre administratif  
Jean Monnet

N/réf. : MB/VR/MB

PJ : 1

## BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

Présents : confère liste d'émargement

M. Marc BERNIER (président de la CLE) présente l'ordre du jour.

Le diaporama peut être consulté sur le site Internet du SAGE ([www.sagemayenne.org](http://www.sagemayenne.org), rubrique documentation, les comptes-rendus de réunion)

### **1. DOSSIERS TRANSMIS POUR AVIS**

Mme Véronique RIOU présente le dossier de révision des zones de répartition des eaux (ZRE) du bassin Loire-Bretagne. Le bassin de la Mayenne, ne présentant pas de déficit chronique entre les ressources et les besoins, n'est pas classé en ZRE.

Le bureau donne un avis favorable au dossier.

Melle Astrid PICHODO présente les autres dossiers transmis pour avis :

- *3 dossiers relatifs à des industries, installations classées pour la protection de l'environnement* pour lesquels un avis favorable est émis :
  - Poursuite de l'activité de production et extension du site GIEPAC Ouest à LAVAL,
  - Augmentation de la capacité de lavage de la blanchisserie du Maine à LAVAL,
  - Exploitation d'un nouveau bâtiment pour l'impression par le groupe AGIR GRAPHIC à CHANGE ;
- *2 dossiers relatifs à des périmètres de protection de captage* pour lesquels un avis favorable est émis :
  - Captage d'eau des Crosnières à SAINT-GERMAIN-D'ANXURE,
  - Captages de la Grésillière, de la Duretière et de la Fortinière à LASSAY-LES-CHATEAUX
- *Le dossier d'autorisation et de déclaration d'intérêt général des travaux pour les ouvrages du bassin de la Jouanne* pour lesquels un avis favorable est émis
- *2 dossiers ne concernant pas le bassin versant.*

Centre administratif Jean Monnet  
BP 1429  
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 59 96 28  
☎ 02 43 59 96 38  
✉ [sage.mayenne@cg53.fr](mailto:sage.mayenne@cg53.fr)

[www.sagemayenne.org](http://www.sagemayenne.org)

Concernant les interventions sur les ouvrages menées dans le cadre des contrats de restauration et d'entretien (CRE) des cours d'eau, M. Roger MAROT (président du syndicat de bassin de la Jouanne) rappelle que la directive cadre sur l'eau (DCE) ne demande pas de supprimer tous les ouvrages.

Pour M. Jean POIRIER (président de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Mayenne), un gros travail de pédagogie est nécessaire et est en cours auprès des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA).

M. Joseph GUILBAUD (président du syndicat de bassin du Vicoin), souligne que toutes les interventions sur les ouvrages se font dans la concertation.

M. Marc BERNIER précise que le SAGE soutient les actions menées dans le cadre des CRE et Mme Nicole BOUILLON (Conseillère générale de la Mayenne) rappelle que le SAGE a été adopté à l'unanimité.

## **2. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DU SAGE**

Melle Astrid PICHODO présente l'organisation des données pour le suivi du SAGE (150 à 200 données de base et 81 indicateurs) et le tableau de bord de suivi en préparation. Le tableau de bord présentera le même plan que le SAGE en 10 leviers d'actions afin d'en faciliter la lecture.

Le questionnaire qui sera transmis aux collectivités à l'automne pour recenser les actions menées en faveur de l'économie d'eau et de la réduction de l'utilisation des pesticides est présenté. Le bureau donne son accord sur son contenu et sa diffusion auprès des collectivités.

Le tableau de bord sera établi pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Il servira de diagnostic pour la révision du SAGE. Le SAGE doit être revu pour tenir compte de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et du SDAGE Loire-Bretagne pour 2011.

Pour préparer le tableau de bord et la révision du SAGE, il est proposé d'organiser 3 réunions thématiques (quantité, qualité et milieux). M. Marc BERNIER demande à être toutefois attentifs à ce qu'il n'y ait pas trop de réunions.

Pour M. Thierry GENETTAIS (Agence de l'eau Loire-Bretagne), il faudrait en profiter pour ajuster si nécessaire le périmètre du SAGE, conformément à la circulaire d'avril 2008.

## **3. CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LES ECONOMIES D'EAU**

Mme Véronique RIOU présente les outils de communication et l'organisation de la campagne de sensibilisation.

M. Marc BERNIER précise que la communication a démarré officiellement ce vendredi 3 juillet par un point presse. Toutes les communes ont reçu les plaquettes et les affiches leur seront transmises dans le courant du mois de juillet.

Le guide pour les collectivités intitulé « guide pour la réalisation des économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics » est en cours de rédaction. Ce guide, d'une vingtaine de pages, sera présenté aux collectivités à l'automne.

Le nouveau logo du SAGE est présenté. La position de la phrase vocation « SAUvegardons et GERONS l'eau » sur la vague serait plus judicieuse. La modification sera faite dans ce sens.



#### **4. ÉTUDE SUR LES BESOINS ET LES RESSOURCES EN EAU POUR L'ÉLEVAGE**

Mme Véronique RIOU présente le contenu du travail mené pour mieux connaître les besoins et les ressources en eau utilisées pour l'élevage. Cette étude répond à l'action 2.3 du SAGE et au schéma départemental d'alimentation en eau potable.

#### **5. POINTS DIVERS**

##### **Diffusion du guide d'inventaire des zones humides**

Le guide d'inventaire des zones humides fonctionnelles a été validé lors de la réunion de la CLE du 30 avril. Les questions de sa diffusion et de l'échelle de réalisation des inventaires sont posées.

M. Jean-Claude FONT (maire de COMMER) pense que demander un inventaire à l'échelle intercommunale risque de bloquer les démarches de PLU.

Mme Joëlle WENDLING (DDAF de la Mayenne) précise qu'une réflexion est en cours sur la réalisation des PLU à l'échelle intercommunale. Elle informe également de la prélocalisation des zones humides réalisée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sur le département de la Mayenne. Ce travail, basé essentiellement sur l'interprétation des orthophotoplans, sera disponible à l'automne.

##### **Étude préalable à la restauration des migrations piscicoles sur la Mayenne**

Mme Véronique RIOU présente le contenu et le déroulement de l'étude qui va être engagée dans le courant de l'été.

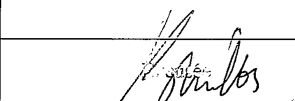
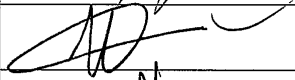
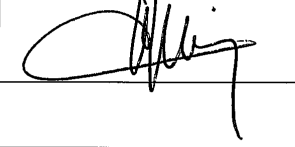
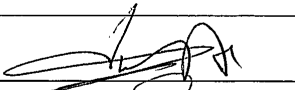
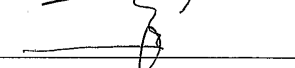

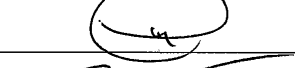
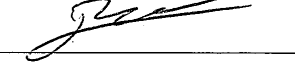

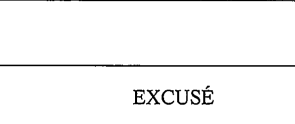
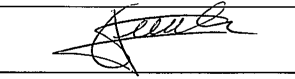
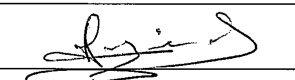
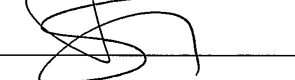
M. Marc BERNIER représentera la CLE dans le comité de pilotage qui sera constitué.

*le Président de la commission locale de l'eau*



**Marc BERNIER**

Commission locale de l'eau du bassin versant de la Mayenne - Réunion de bureau le 3 juillet 2009

1 <sup>er</sup> collège	Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET Conseiller régional des Pays-de-la-Loire	
	Madame Nicole BOUILLON Conseillère générale de la Mayenne	
	Monsieur Claude GOURVIL Conseiller général de la Mayenne	
	Monsieur Marc BERNIER Conseiller général de la Mayenne Président de la CLE	
	Monsieur Daniel DURAND Maire de COUTERNE	
	Madame Françoise MARCHAND Représentant du parc naturel régional Normandie-Maine	
	Monsieur Jean-Claude FONT Maire de COMMER	
	Monsieur Alain BAGOUET SIAEP du segréen	
	Monsieur Roger MAROT Syndicat de bassin de la Jouanne	
	Monsieur Joseph GUILBAUD Syndicat du bassin du Vicoin	
	Monsieur Christophe BÉCHU Syndicat de bassin de l'Ernée	
	Monsieur Daniel LEROY SIAEP de Mayenne, Colmont et Varenne	
	2 <sup>ème</sup> collège	Monsieur Jean BARREAU Chambre d'agriculture de la Mayenne
Monsieur Nicolas BARBEROT CCI de la Mayenne		
Monsieur Jean POIRIER Président de la Fédération départementale pour la pêche et protection du milieu aquatique		
Monsieur Anthony CHÉRUBIN Mayenne nature environnement		
Monsieur Michel PERRIER Association Mayenne vivante		EXCUSÉ
Monsieur Jean-Paul DORON Président de la fédération de pêche de l'Orne		
3 <sup>ème</sup> Collège	Agence de l'eau Loire-Bretagne Monsieur Thierry GENETTAIS	
	DIREN des Pays-de-la-Loire Monsieur Paul FERRAND	
	Préfecture de la Mayenne Madame Pascale GOULARD <i>Isabelle HUGMAN</i>	
	MISE de la Mayenne Madame Joëlle WENDLING	
	MISE de l'Orne Monsieur François DENIS	
	MISE du Maine-et-Loire Monsieur Y. DUPRES	EXCUSÉ